

Le 8 mars dernier, tous les observateurs de Rhône-Alpes étaient invités à lever les yeux vers les Milans royaux. Pourquoi le Milan royal ? Parce qu'il est rare, même comme migrateur. Pourquoi dans tout Rhône-Alpes ? Parce qu'entre quelques points chauds dûment enregistrés, on ne sait pas forcément par où il passe. Et le découvrir peut s'avérer d'une utilité certaine, lorsqu'il s'agit de rendre un avis sur un projet d'éolienne, de ligne électrique ou toute autre infrastructure susceptible de rayer le ciel en travers d'un axe migratoire majeur...

Avec des concentrations connues au sud et au sud-ouest dans le Massif central, le Rhône voit défiler un certain nombre d'oiseaux, dans un sens comme dans l'autre. Seulement, problème : on n'y connaît pas de site majeur pour le passage d'oiseaux migrateurs. Pas de « col de migr' », non plus que de « hotspot ». Point de Barracuchet ni de montagne de la Serre, pas trace d'un Orgambi local. Seul le belvédère du village médiéval de Riverie fait figure de point chaud de migration, à ceci près qu'il occupe une position avancée sur la corniche sud des monts du Lyonnais et embrasse donc un panorama immense, et de plus, qu'il se situe, pour la migration de retour, à la porte sud du département.

Autrement dit, une fois qu'on a dit que les Milans passaient à Riverie, on n'a pas dit grand-chose.

Alors, que nous apprennent les données, et notamment celles collectées en mars 2015 par vous, observateurs anxieux et transis par la bise de cette fin d'hiver ? Projetons tout cela sur la carte et la lumière jaillira.

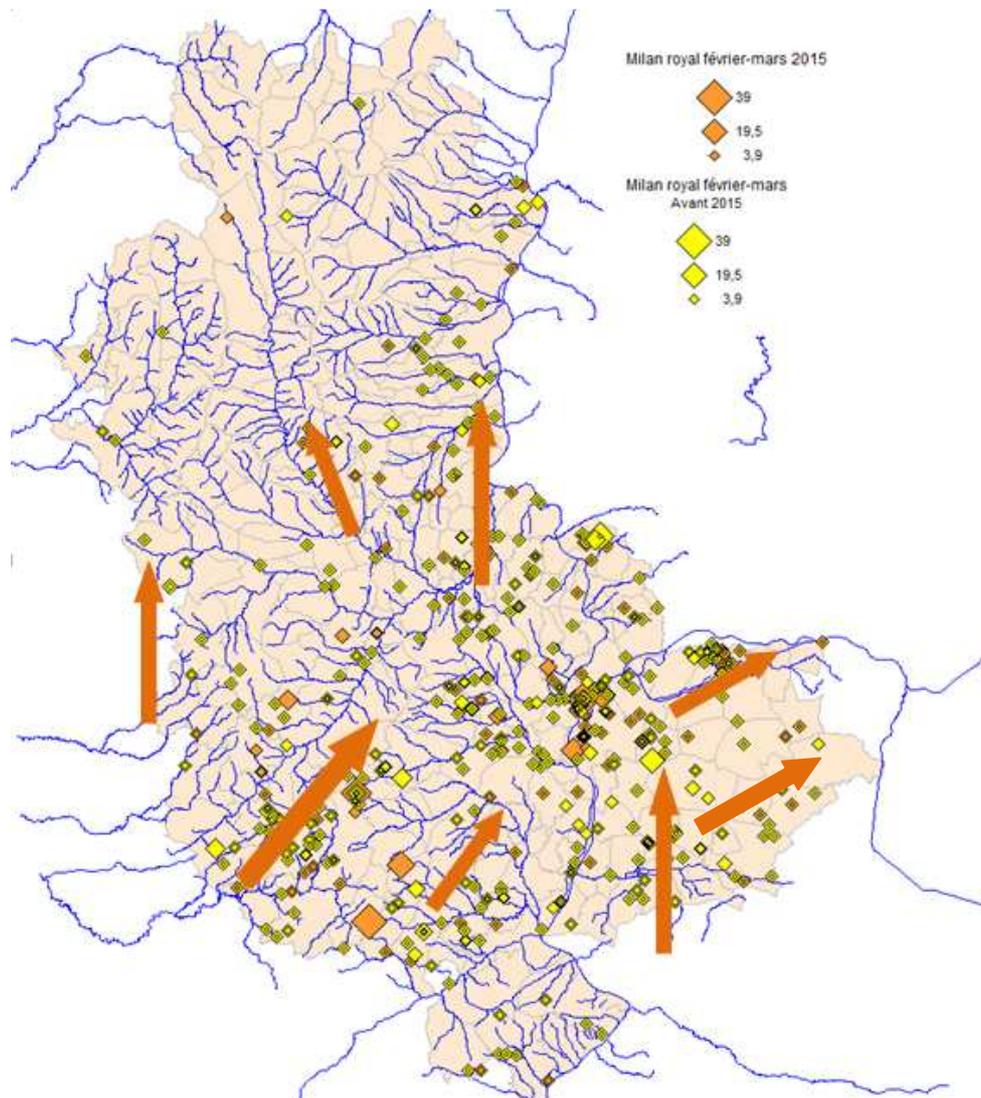
Sur cette carte, donc, figurent les observations de Milan royal réalisées entre le 1<sup>er</sup> février et le 31 mars (18 mars pour 2015), avec un symbole de taille proportionnelle à l'effectif annoncé.

Le moins qu'on puisse dire est que les grands axes de migration ne sautent pas aux yeux. Si l'on prend en compte le fait que le nord-ouest du département est plutôt délaissé à cette saison où l'on y trouve souvent neige et verglas, les données, en toutes années, sont réparties d'une manière excessivement diffuse, les ébauches de polarisation reflétant plutôt la distribution des observateurs. Et des axes routiers, le Milan royal étant une espèce relativement facile à repérer même au volant. De sorte qu'on ne sait pas trop ce qu'il faut penser, par exemple, du cordon de données le long de la vallée de la Brévenne...

Dans l'ensemble, un schéma s'ébauche quand même (flèches orange) :

- Un certain nombre d'oiseaux entrent par le sud-ouest, où ils ne trouvent en fait d'obstacle qu'un plateau doucement incliné, descendent la Brévenne, et par Lozanne, rejoignent l'axe de la Saône ou du moins les pentes les plus basses du Beaujolais viticole. Plus rares sont ceux qui tournent à gauche, plein nord, sur la haute Azergues. Notons tout de même que les extrémités de ces voies (respectivement Lozanne et les Echarmeaux) n'ont jamais fourni de masses de données, ni d'effectifs élevés signalant une concentration de migrants !
- D'autres se contentent de longer par l'ouest les plus hautes crêtes du Beaujolais ; mettons qu'on ait ici l'extrémité orientale du flux de migrants qui descend la Loire par la plaine de Feurs.

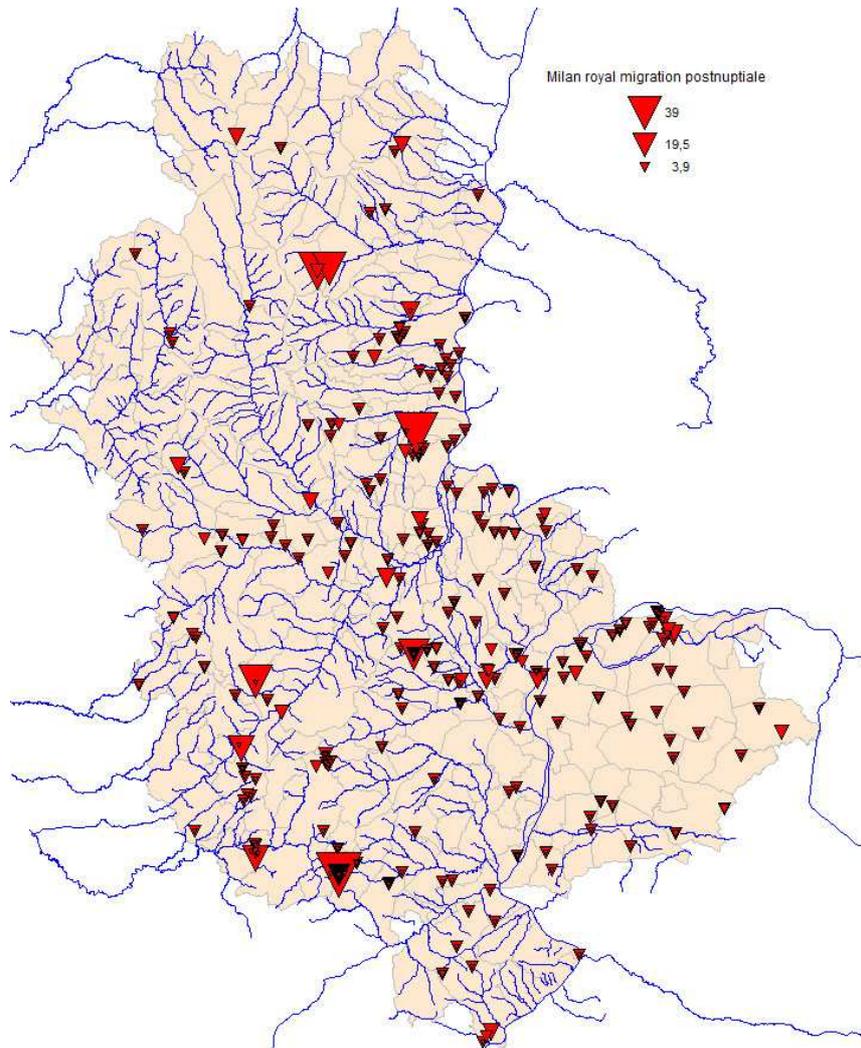
- Plus à l'est, la partie du flux entrant (sud, par la vallée du Gier et Riverie) laisse les Monts du Lyonnais sur sa gauche et suit le plateau mornantais, puis l'ouest lyonnais, avant de rejoindre l'axe de la Saône via les monts d'Or.
- Mais une très grande part du flux se contente de remonter benoîtement le Rhône, ou bien de profiter de l'espace « libre » de la plaine de l'est lyonnais, couloir emprunté par bien d'autres migrateurs qui cherchent à éviter l'agglomération. De là, le flux se divise probablement entre une direction Saône et une direction Rhône amont, obliquant est-nord-est devant la côtière dombiste.



Carte 1 : Données de Milan royal en période prénuptiale : 1<sup>er</sup> février-31 mars (18 mars 2015)

Tout ceci est bien hypothétique et on pourrait tout aussi bien conclure que les oiseaux passent où bon leur semble sans se laisser vraiment canaliser par le moutonnant relief rhodanien, plutôt mal doté en fiers sommets couronnés de neiges éternelles, cimes altièrres et autres gorges vertigineuses...

Qu'en est-il de la migration postnuptiale, où l'on dit que les Rapaces, n'étant pas engagés dans une course mortelle au retour sur les territoires de reproduction, se laisseraient davantage concentrer par le relief dans leur paisible descente ?



Carte 2 Données de Milan royal en migration postnuptiale (1<sup>er</sup> août-31 octobre)

« Mais c'est la même carte ! »

Pas tout à fait, quand même. Il semble que l'axe de la haute Azergues soit un peu plus emprunté, et l'axe Rhône aval un peu moins. Mais l'existence de goulets d'étranglement reste toujours aussi problématique. Ni Dardilly-Le Carret, ni les Echarmeaux, ni Saint-Laurent-de-Chamousset, ni aucun des verrous du relief situés sur les grands axes apparents de circulation des oiseaux ne fournit un nombre de données réellement considérable...

En conclusion, le Point de Passage Privilégié des Milans Royaux dans le Rhône est toujours inconnu, et son existence même apparaît de plus en plus problématique. Le fait que les oiseaux soient souvent observés à l'unité laisse supposer que rien, ni dans le Rhône, ni plus au sud (a fortiori au nord où le relief est encore moins marqué) ne suffit réellement à les concentrer, et que tous vont errant comme des brebis, chacun suivant sa propre voie...

Cela ne doit pas nous dissuader de continuer à chercher, notamment au nord-ouest !

Merci à tous les observateurs, contributeurs, participants, de la prospection de mars 2015 ou de bien d'autres.

L'équipe Faune-Rhône